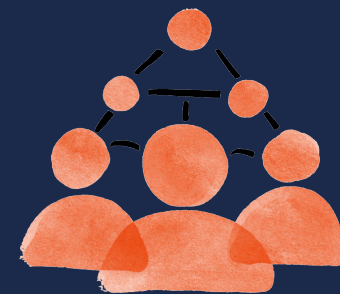


Sécurité & Santé au Travail

Points clés et obligations de l'employeur



⚠ Prévention des risques

- Document unique (DUERP)
- Évaluation annuelle
- Plan d'actions correctives

🩺 Suivi médical

- Visite d'information
- Suivi renforcé
- Inaptitude et reclassement

📋 Obligations employeur

- Formation sécurité
- Moyens de protection
- Droit de retrait du salarié

🔑 Rappel CSE

Le CSE doit être consulté sur toute question relative à la santé, la sécurité et les conditions de travail (art. L.2312-8 du Code du travail).



CSSCT · Mardi 28 juillet 2026

Visite quais 5 et 6 — Actions à engager suite à la visite



Actions à engager

1. Réfection des barrières et remise en place
2. Ajustement et synchronisation du dispositif de fonctionnement des barrières
3. Remise en place du boudin gonflable quai déchargements du Fil Machine
4. Marquage au sol interdiction aux piétons de monter sur le quai 6 depuis l'allée piétonne extérieure
5. Programmer un chantier Bib standard sur la zone quais et annexes quai